

Voile: a-t-on le droit de dire «merde» au Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU?



Article rédigé par *Causeur*, le 28 septembre 2023

Source [Causeur] : Laïcité. La ministre des Sports a confirmé que les athlètes qui représenteront les couleurs de la France à Paris 2024 ne pourront pas concourir voilées. Malgré l'article 50 du CIO tout à fait explicite quant à l'interdiction formelle de manifester un soutien religieux sur un site olympique, le voile islamique est présenté par beaucoup de pays et de militants comme un accoutrement culturel et pas comme un signe distinctif culturel... Selon Céline Pina, la position de l'ONU sur la question du hijab promeut bien l'asservissement des femmes au nom de la religion.

« De manière générale, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme estime que personne ne devrait imposer à une femme ce qu'elle doit porter ou non », a déclaré la porte-parole du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Marta Hurtado, en réponse à une question lors du point de presse régulier de l'ONU à Genève. Si vous pensez que le Haut-commissariat aux droits de l'homme fait cette sortie en soutien aux courageuses Iraniennes qui se font tuer, violenter et violer parce qu'elles refusent de porter cet objet d'oppression qu'est le voile, vous avez tout faux ! Si Marta Hurtado a sorti grandes orgues et violons, ce n'est pas pour défendre la liberté et l'égalité des femmes, c'est pour tenir la main de leurs bourreaux et les aider à mieux les ensevelir sous le hijab. En effet, si l'ONU se laisse pousser le courage, ce n'est pas pour s'en prendre aux mollahs, mais pour attaquer la France. Notre crime : avoir interdit aux athlètes françaises de porter le voile islamique aux Jeux Olympiques en France.

[Lire la suite](#)

28/09/2023 01:00